



## ARRETE N° 2017/334

### Objet : Fermeture temporaire de la Médiathèque

Le Maire de la commune de SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Considérant une forte odeur d'origine inconnue depuis le 25 octobre 2017 à la Médiathèque Jean-René ROUZE, sise 2 rue Sainte-Marguerite ;
- Considérant l'apparition de symptômes tels que maux de tête, irritations oculaire et cutanée chez le personnel communal travaillant à la Médiathèque mais également chez le personnel des Services techniques ;
- Considérant l'apparition de tâches sur le mur extérieur d'origine inconnue ;
- Considérant l'enquête diligentée par la Métropole pour trouver la source du problème ;

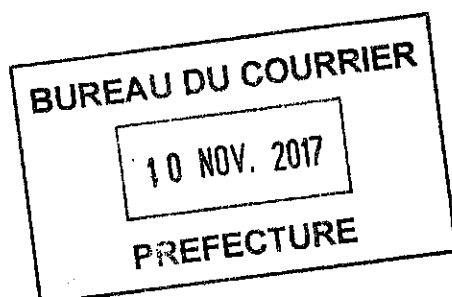
### ARRETE :

**Article 1 :** La Médiathèque Jean-René ROUZE, sise 2 rue Sainte-Marguerite sera fermée ;

**Article 2 :** La réouverture de la Médiathèque au public ne pourra intervenir qu'une fois les investigations pour déterminer l'origine du problème terminées ;

**Article 3 :** Monsieur le Maire de SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à la Préfecture ;

**Article 4 :** Une copie du présent arrêté sera affichée en mairie et sur les portes d'accès à la Médiathèque.



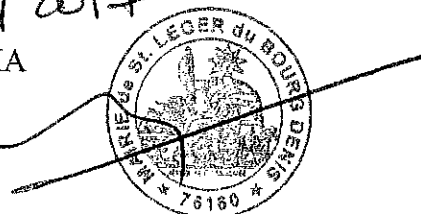
FAIT A SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS,

Le

9/11/2017

Jean-Pierre GARCIA

Maire



Mairie de Saint-Léger du Bourg Denis - Seine Maritime

Correspondance : Mairie de Saint-Léger du Bourg Denis – BP 138 - 76163 Darnétal cédex - tél 02 35 08 40 60 –

Fax 02 35 08 14 80 - Internet : [www.ville-stleger76.fr](http://www.ville-stleger76.fr)